



Champdôtre

EXTRAIT du registre des délibérations du Conseil Municipal

Séance du jeudi 3 avril 2025 19:00

En exercice : 14

Présents : 12

Excusés : 1

Absents : 1

Date de convocation :

28/03/2025

Président de séance :

Jean-Louis LAGUERRE

Secrétaire de séance :

Christine MARCHAND

N° interne de l'acte :

DEL1303042025*

N° de feuillet :

jeudi 3 avril 2025, le Conseil Municipal de CHAMPDOTRE s'est réunié au nombre prescrit par la loi, à la Mairie.

Membres présents :

Jean-Louis LAGUERRE, Philippe MAGDELAINE, Christine MARCHAND, Vincent URSO, Véra-Lucia MYET, Philippe SORDEL, Marc GREMERET, Marc-Antoine LUQUIN, Stéphanie HELIOT, Delphine GOMEZ, Frédéric BALANDRAUD, Sébastien SORDEL

Membres excusés et représentés par pouvoir :

Florence JACQUOT (donne pouvoir à : Christine MARCHAND)

Membres Absents :

Benoît NOURRY

Adhésion à l'Agence technique Ingénierie Côte-d'Or (ICO)

*délibération modifiée suite erreur matérielle

Monsieur le Maire donne lecture des statuts de l'Agence technique, Ingénierie Côte-d'Or le Département initiée par le Département lors de son Assemblée délibérante le 17 décembre 2018, et du descriptif des missions que pourra réaliser cette structure (cf. plaquette descriptive des missions et tarifs + services numériques proposés à partir du 1^{er} janvier 2024).

ICO le Département est un Etablissement Public Administratif départemental en application de l'article L.5511-1 du Code Général des Collectivités Territoriales. Les statuts prévoient les modalités d'administration de l'Agence, via une Assemblée Générale où tous les membres sont représentés par le Maire ou le Président, et un Conseil d'Administration.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- approuve l'adhésion à l'Agence technique Ingénierie Côte-d'Or le Département pour un montant de 200 € par an, pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction, à compter du 1er janvier 2025.
- autorise le Maire à signer les documents afférents à cette adhésion.

Résultats de vote : Adopté

Pour : 13 voix Jean-Louis LAGUERRE, Philippe MAGDELAINE, Christine MARCHAND, Vincent URSO, Florence

Certifié exécutoire :

Transmis au contrôle de légalité le :

Publié le :

Envoyé en préfecture le 18/04/2025

Reçu en préfecture le 18/04/2025

Publié le

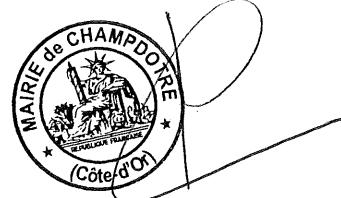
ID : 021-212101380-20250403-DEL1303042025_2-DE

JACQUOT, Véra-Lucia MYET, Philippe SORDEL, Marc GREMERET, Marc-Antoine LUQUIN, Stéphanie HELIOT, Delphine GOMEZ, Frédéric BALANDRAUD, Sébastien SORDEL
Contre : 0 voix
Abstentions : 0
N'ont pas pris part au vote : 0
Absents lors du vote : 1

Le Secrétaire de séance,
Christine MARCHAND

Marchand

Ainsi délibéré les jours, mois et an que
dessus et le présent extrait certifié
conforme au registre.
Le Maire, Jean-Louis LAGUERRE



Certifié exécutoire :
Transmis au contrôle de légalité le :
Publié le :

Envoyé en préfecture le 18/04/2025
Reçu en préfecture le 18/04/2025
Publié le
ID : 021-212101380-20250403-DEL1303042025_2-DE

S2LO